



RESPONSABILITÉS INSTITUTIONNELLES ET BONNES PRATIQUES POUR LA DURABILITÉ DANS L'ÉCHANGE DE DONNÉES ÉTUDE DE CAS DE LA CEEAC

Présentation : Narcisse ODOUA

Expert Responsable du Systeme d'Information sur l'Eau de la CEEAC

LA CEEAC ?



Le La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) comprend onze Etats membres : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Congo Démocratique, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tome & Principe et le Tchad.



QU'EST CE QUE LE SIE CEEAC ?

Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) est un ensemble organisé comprenant des éléments relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques (données, équipements, logiciels, procédures, personnels, institution, etc.) qui se coordonnent (mesure, saisie, stockage, traitement) pour concourir à la restitution d'une information d'aide à la prise de décisions éclairées en GIRE.



QU'EST CE QUE LE SIE CEEAC ?

Le SIE de la CEEAC est appelé à devenir un ensemble de systèmes d'informations inter-reliés dont le but ultime est d'assurer la bonne gouvernance de l'eau au niveau d'un regroupement de pays géographiquement voisins. Il jouera le rôle d'un système fédérateur des données et des informations sur les ressources dans les pays membres de la CEEAC.

Ce système permettra de renforcer les échanges de données et des informations sur l'eau entre les pays et les institutions économiques régionales, les différents organismes de bassin transfrontaliers (ABN, CBLT, CICOS, etc.) et les autres organisations telles que la BAD, la FAO, l'UNEP, le JMP/UNESCO/OMS, l'AMCOW, etc.



QU'EST CE QUE LE SIE CEEAC ?

Le SIE de la CEEAC offre à la communauté des utilisateurs quatre fonctionnalités de base :

- Le suivi de la ressource ;
- La gestion et la protection de la ressource ;
- La diffusion des informations sur la ressource auprès d'une large communauté d'utilisateurs ;
- La mise en place d'un instrument de collaborations intra- et inter institutionnelles en gestion intégrée des ressources en eau.



DOMAINES THEMATIQUES DU SIE

Le SIE CEEAC couvre les thématiques suivantes :

- Les **informations de référence** ;
- Les **informations sur l'environnement hydrologique** ;
- Les informations concernant **les pressions sur les ressources en eau** ;
- Les **informations de surveillance et de suivi** (monitoring) ;
- les **Politiques et visions régionales** liées à la gestion des ressources en eau .



DOMAINES THEMATIQUES DU SIE

1. INFORMATION DE REFERENCE

Informations sur l'Environnement

- Formations géologiques
- Sol dominants
- Climat
- Occupation du sol
- Topographie...

Informations de Gestion

- Limites administratives
- Villes/Localités
- Routes principales
- Données socio économiques

2. Environnement hydrologique

Eaux de surface

- Bassins versants
- Cours d'eau
- Plans d'eau

Aquifères et eaux souterraines

- Aquifères
- Nappes
- Points d'eau

3. Pressions sur les ressources en eau

Types d'usage

- Usage domestique
- Agriculture
- Energie
- Industrie
- Navigation intérieure
- Pêche
- Ecosystèmes environnementaux
- Loisirs

Changements climatiques

4. Dispositifs et résultats de surveillance

Gestionnaire du réseau de surveillance

Caractérisation du réseau de surveillance

Données au niveau des sites de surveillance

- Evaluation quantitative des eaux de surface et des eaux souterraines
- Evaluation qualitative des eaux de surface et des eaux souterraines

5. Politiques et visions régionales

Programmes et projets transfrontaliers et grands projets nationaux à impact transfrontalier

Objectifs et indicateurs régionaux en matière d'Eau

Organisations, montages institutionnels et réglementation liés au secteur de l'Eau

Gestion des conflits liés à l'eau

APERÇU DU GEOPORTAIL SIE



Accueil Cartographie X +

192.168.5.53/index.php/fr/referentiels/environnement/zones-humides-protgees/cartozones-humides-protgees?id3=6

Système d'Information sur l'Eau de la Communauté Economique des Etats de L'Afrique Centrale

Recherche...

Accueil Référentiel Ressources en eau Pressions Réseaux surveillance Etat ressources Qualité eau Politiques et projets

Vous êtes ici : Accueil > Référentiel > Environnement > Zones humides protégées > Cartographie

Information sur l'environnement
Les pressions (usages de l'eau)
Dispositifs et résultats de surveillance
Informations de référence: Envi
Informations de référence: Info

Google
B_Regions économiques
Ptit
NIVEAU 3
NIVEAU 2
Ville
Routes principales
NIVEAU 1
Lien Externe & Indicateur

Google
Echelle : 1:34942809 Position :

Bureau 11:50 06/02/2017

Accueil Cartographie X +

192.168.5.53/index.php/fr/referentiels/environnement/zones-humides-protgees/cartozones-humides-protgees?id3=6

Système d'Information sur l'Eau de la Communauté Economique des Etats de L'Afrique Centrale

Recherche...

Accueil Référentiel Ressources en eau Pressions Réseaux surveillance Etat ressources Qualité eau Politiques et projets

Vous êtes ici : Accueil > Référentiel > Environnement > Zones humides protégées > Cartographie

Information sur l'environnement
Les pressions (usages de l'eau)
Dispositifs et résultats de surveillance
Informations de référence: Envi
Informations de référence: Info

Google
B_Regions économiques
Ptit
NIVEAU 3
NIVEAU 2
Ville
Routes principales
NIVEAU 1
Lien Externe & Indicateur

Google
Echelle : 1:1091868 Position : Lat: 0.924827 | Lon: 9.823425

Bureau 11:53 06/02/2017

PROTOCOLE D'ÉCHANGE DES DONNÉES



Pour l'alimentation du SIE en données, la CEEAC a élaboré trois types de protocoles à établir dans le cadre de l'échange des données. Il s'agit du : (i) protocole entre la CEEAC et les pays membres qui a pour objet l'établissement d'un cadre légal pour réglementer les échanges de données entre la CEEAC et les organismes producteurs et gestionnaires de données sur l'Eau ;

PROTOCOLE D'ÉCHANGE DES DONNÉES



(ii) protocole entre la CEEAC et la liste des organisations de bassin ayant pour objet l'établissement d'un cadre légal pour réglementer les échanges de données entre la CEEAC et les organisations de bassin en vue d'alimenter le SIE et (iii) protocole entre la CEEAC et chacun des organismes régionaux ou internationaux définissant les conditions d'échange des données .



LES DIFFICULTES DU SIE

- Manque de Ressources Financières
- Manque de ressources humaine
- Insuffisance des moyens techniques et logistiques
- Obsolescence voir inexistantes des équipements de collecte de données dans les Etats membres
- Inexistence des systemes d'information nationaux sur l'Eau dans la pluspart des pays membres.

LES DEFIS DU SIE



Au niveau régional

- Renforcer la plateforme informatique du SIE afin de gérer les données de manière efficace;
- Renforcer les capacités des différents acteurs impliqués dans la collecte, le traitement et la diffusion des données.
- Renforcer l'équipe du SIE

LES DEFIS DU SIE



Au niveau des OBT

- Consolider les Systèmes d'information existants dans les Organismes des Bassins Transfrontaliers (CBLT, CICOS etc...);
- Appuyer la création de nouveaux Système d'Information sur l'Eau dans les OBT qui n'en disposent pas et des nouveaux OBT;

LES DEFIS DU SIE



Au niveau des Etats membres

- Développer les systèmes d'informations nationaux sur l'eau (SINEAU) partageant un même référentiel (i) en renforçant la plateforme informatique, définissant le mécanisme et le fonctionnement des dispositifs de production des données, mettant en place une stratégie de collecte des données.

CONCLUSION

Le SIE de la CEEAC devra servir comme système fédérateur des systèmes d'information nationaux (SINEAU). A ce titre, il doit se focaliser sur les informations et données transfrontalières et tenir à jour un référentiel de l'ensemble des objets et entités à caractère multi-pays (aquifères, nappes, bassins versants,...), garantir l'unicité de leur codification et référencement et veiller à leur mise à disposition pour une utilisation par l'ensemble des pays membres.





JE VOUS REMERCIE

